

BEYSSEN

Immobilier

43 avenue Jean Jaurès

19100 BRIVE LA GAILLARDE

Tél : 05.55.24.21.33

E-Mail : immobilier.beysse@orange.fr

Site : www.beysse-immobilier.fr

HONORAIRES DE TRANSACTION VENTES

Applicable à compter du 1^{er} avril 2018

(Taux de TVA en vigueur à la signature des contrats)

TRANSACTIIONS

Honoraires

- à la charge de l'acquéreur sauf convention contraire précisée dans le Mandat
- applicable au prix net vendeur
- avec un minimum de 1.500 € TTC

Biens	Prix net vendeur	Honoraires TTC
- Maison	Inférieur ou égal à 100.000 €	7,20%
- Appartement		
- Immeuble	Supérieur à 100.000 €	6,60%
- Locaux commerciaux & professionnels		
- Terrain		10,80%

AVIS DE VALEUR

- Maison	Forfait 120 € TTC
- Appartement	Forfait 120 € TTC
- Terrain	Forfait 120 € TTC
- Immeuble	Forfait 150 € TTC





BEYSSEN

Immobilier

43 avenue Jean Jaurès

19100 BRIVE LA GAILLARDE

Tél : 05.55.24.21.33

E-Mail : immobilier.beyssen@orange.fr

Site : www.beyssen-immobilier.fr

HONORAIRES DE TRANSACTION LOCATIONS

Applicable à compter du 1^{er} avril 2018

(Taux de TVA en vigueur à la signature des contrats)

Locaux d'habitation ou mixtes (soumis à la loi du 6 juillet 1989)	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
1 - Entremise / Négociation	100 € Offerts si Mandat de Gestion	Bailleur
2 - Visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail	1 mois de loyer HC *	Bailleur
3 - Etat des lieux location	1 mois de loyer HC * dont 1,50 €/m ² habitable pour l'état des lieux	Locataire

* Si l'indice ALUR est plus intéressant pour le Client, on applique le tarif suivant :

- surface habitable du logement X (8€¹ + 3€²) /m² à la charge du bailleur

- surface habitable du logement X (8€¹ + 3€²) /m² à la charge du locataire

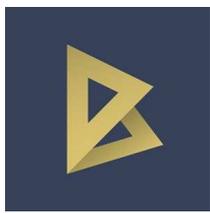
(1) Tarif pour les visites, constitution du dossier locataire, rédaction du bail

(2) Tarif pour l'état des lieux

Locaux de droit communs - Locaux commerciaux - Locaux professionnels	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
1 - Entremise / Négociation	100 € - Offerts si Mandat de Gestion 3% du loyer annuel TTC hors charges	Bailleur Locataire
2 - Rédaction du bail	5% du loyer annuel TTC hors charges	Locataire
3 - Etat des lieux	2% du loyer annuel TTC hors charges	Locataire

Garage	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
1 - Entremise / Négociation	100 € - Offerts si Mandat de Gestion	Bailleur
2 - Rédaction du bail & Etat des Lieux	35 € TTC	Locataire





BEYSSEN

Immobilier

43 avenue Jean Jaurès

19100 BRIVE LA GAILLARDE

Tél : 05.55.24.21.33

E-Mail : immobilier.beysen@orange.fr

Site : www.beysen-immobilier.fr

HONORAIRES DE GERANCE

Applicable à compter du 1^{er} avril 2018

(Taux de TVA en vigueur à la signature des contrats)

 GERANCE	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Honoraires de Gestion courante (hors prestations particulières) ¹	7% HT (soit 8,40% TTC) Calculés sur les loyers hors charges encaissés	Bailleur
Assurance Loyers impayés & dégradations (AXA)	4% TTC Calculés sur les loyers & charges quittancés	Bailleur
Assurance Propriétaires non occupants	90 € / an Frais de gestion inclus	Bailleur
Assurance Responsabilité civile	35 € / an Frais de gestion inclus	Copropriétaire Bailleur

⁽¹⁾ Ce tarif vaut pour une prestation unique. En cas de prestations multiples (plusieurs biens ou interventions récurrentes de l'agence) ou prestations complémentaires, le tarif est fixé sur devis accepté par le mandant.

 AUTRES PRESTATIONS	HONORAIRES TTC	A LA CHARGE DU
Réalisation d'un état des lieux en dehors de tout mandat de Gestion ou de Location	250 € TTC	Demandeur
Rédaction d'un bail ou renouvellement d'un bail en dehors de tout mandat de Gestion ou de Location	250 € TTC	Demandeur

